

# La Croix.com, le 16

## Amnesty International dénonce les violations des droits de l'homme au Mali

*Amnesty International a publié, mardi 15 mai, un rapport sur les violations des droits de l'homme constatées au Mali depuis janvier.*

*Les mouvements rebelles du nord sont accusés de nombreux crimes. Le rapport dénonce aussi le comportement des putschistes et de l'armée malienne.*

Publié le 15 mai, le rapport d' [Amnesty International](#) sur les violations des droits de l'homme au Mali est accablant. Se basant sur une mission réalisée en avril par une équipe d'Amnesty à Bamako et au Niger, le rapport d'une cinquantaine de pages s'attaque à la fois aux exactions commises par des éléments de la rébellion dans le nord du Mali, mais aussi par les autorités de Bamako.

Dans le nord, les délégués d'Amnesty ont constaté que des femmes et des jeunes filles ont été victimes de viols commis par des hommes armés, y compris des membres du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Deux villes ont été particulièrement touchées par ces crimes : Ménéké et Gao.

Il a été aussi relevé que des militaires maliens faits prisonniers par les rebelles ont été exécutés, d'autres ont été torturés. Amnesty a également recueilli des témoignages faisant état de la présence d'enfants soldats dans les rangs des groupes armés.

### « Répressions aveugles »

Enfin, le rapport accuse Ansar Dine, le mouvement islamiste touareg, d'imposer à la population, par la force (intimidations, violences, voire homicides délibérés), de nouveaux comportements comme le port du voile pour les femmes ou la fin de la lecture d'ouvrages jugés contraires à l'islam pour tous.

Le rapport se penche sur un point peu connu : les exactions commises aussi par les milices d'autodéfense songhay (une ethnie vivant le long du fleuve Niger). À la suite du déclenchement de la rébellion en janvier, quelques-unes de ces milices « *ont lancé des répressions aveugles contre les populations touarègues* » dans le nord du Mali, en particulier dans des campements de la région de Ouatagouna (170 km de Gao).

Du côté du comportement des putschistes et de l'armée malienne, le constat d'Amnesty International est sévère. Les putschistes se sont rendus coupables de plusieurs vagues d'arrestations arbitraires d'hommes politiques et de militaires. La première a eu lieu après le coup d'État du 21 mars.

### Torture et raids d'hélicoptère

Une vingtaine de personnes auraient été à nouveau arrêtées à partir du 13 avril. Et enfin, une troisième vague d'arrestations a eu lieu après la tentative de renversement de la junte du 30 avril et du 1<sup>er</sup> mai, qui aurait touché une quarantaine de personnes. Parmi celles-ci, des hauts gradés de l'armée.

Sur le front de la lutte contre le MNLA, le rapport juge que « *l'armée malienne s'en est prise de manière aveugle à des populations et à des cibles civiles* ». Parmi les exemples donnés, des raids d'hélicoptères dans la région de Kidal, des cas de torture et d'exécution de personnes accusées d'être des militants du MNLA. Selon

l'ONG, au moins 19 personnes accusées de soutenir les rebelles du Nord seraient enfermées dans des lieux de détention non officiels.

Cette crise, la plus grave que traverse le Mali depuis son indépendance en 1960, a entraîné un exode des populations civiles. Fin avril, plus de 300 000 personnes avaient quitté le nord du pays : 190 000 avaient trouvé refuge dans les pays voisins, 130 000 se sont déplacées dans le sud et l'ouest du Mali.

Les conditions de vie de ces déplacés sont très préoccupantes : à l'intérieur du pays, ils ne vivent que grâce aux solidarités familiales, à l'extérieur, ils se regroupent dans des camps de réfugiés.

**LAURENT LARCHER**